Le saviez-vous ?



Saviez-vous que le 20 novembre est la Journée internationale des droits de l'enfant?

Chaque enfant a le droit de grandir, d'apprendre, de jouer, d'être écouté et de s'épanouir dans un environnement qui favorise son bien-être. Pourtant, les droits des enfants méritent d'être rappelés et défendus tout au long de l'année, car chaque enfant a une voix qui compte.

Le 19 novembre, la Maison des enfants le Dauphin organisera sa traditionnelle Marche de solidarité, une occasion de sensibiliser la communauté aux droits des enfants et de rappeler l'importance de les écouter, de les respecter et de les protéger.



C'est dans cette perspective que le CDLC s'implique à faire valoir les droits des enfants à travers son chantier Réussite éducative.. En mobilisant les organismes communautaires et les partenaires institutionnels du territoire, le CDLC favorise la collaboration et la mise en place d'activités concertées pour soutenir le développement global des enfants et des jeunes, en portant une attention particulière à ceux qui vivent des situations de vulnérabilité.

Au-delà de leur dimension ludique et éducative, ces actions contribuent à briser l'isolement des familles, à créer des liens de confiance avec les intervenants et à faciliter l'accès aux ressources du quartier. Elles renforcent également le sentiment d'appartenance à la communauté.

Parce que le bien-être des enfants est une responsabilité collective, chaque geste compte. Ensemble, nous pouvons contribuer à créer un milieu où chaque enfant a la possibilité de grandir, d'apprendre et de s'épanouir.